



FDC 40

FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DES LANDES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DES LANDES

Procès-Verbal de l'Assemblée générale
tenue le 12 avril 2025
à Pontonx-sur-l'Adour

La séance débute à 09 heures 11

Jean-Luc DUFAU : Mesdames et Messieurs

Chers amis,
Bonjour,

C'est toujours avec autant de plaisir que nous nous retrouvons dans les arènes de Pontonx-sur-l'Adour pour notre Assemblée générale 2025. Techniquement, cela devient un rendez-vous traditionnel.

Monsieur le Maire, je vous remercie de participer à la défense de celle-ci. Avant de débiter nos travaux, en mémoire de nos amis chasseurs disparus cette année, en guise de remerciement, je vous propose de leur dédier une minute d'applaudissement.

Applaudissements.

Merci.

Que Saint-Hubert veille sur eux.

Je donne la parole à Monsieur Dominique UROLATEGUI, Maire de Pontonx-sur-l'Adour, qui nous accueille aujourd'hui, et qui a mis tout en œuvre, avec l'aide des chasseurs locaux et des services de la Ville, bien sûr, pour que cette Assemblée générale soit réussie. Nous le remercions très sincèrement.

Dominique UROLATEGUI : Bonjour à toutes et à tous.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille dans nos arènes. Vous l'avez dit : « nos arènes », parce que la Fédération départementale de chasse a aussi plus qu'un pied à Pontonx-sur-l'Adour puisque le siège départemental se trouve sur notre commune. Et, le plaisir de voir une arène bien garnie ! Je ne sais plus si nous étions dans ce sens ou dans l'autre

l'an dernier. Parfois, je suis un peu perdu dans l'orientation... Heureux, car la chasse est une liberté. C'est écrit sur les deux banderoles, et c'est très important. La Fédération de chasse fait un travail extraordinaire dans la préservation de notre environnement et de la biodiversité. Ce travail ne peut se faire qu'en partenariat, souvent, avec les municipalités et les ACCA. D'ailleurs, je tenais à remercier toute l'équipe de l'ACCA locale autour de Pierre CLAVERIE, son Président, qui s'est mobilisée pour vous accueillir ce matin avec le café, les sandwiches et peut-être un petit apéritif à midi pour terminer les travaux. Au-delà de cet aspect convivial, l'ACCA ou les Fédérations de chasse départementale sont d'autant plus importants dans la préservation de l'équilibre écologique, on va le dire ainsi, et le travail au quotidien, vous en savez quelque chose, pour réguler tout ce qui est gibier nuisible : sangliers, chevreuils, etc., j'en passe et des meilleurs. Je ne parlerai pas du loup, car apparemment, c'est un dossier qui s'ouvre dans les Landes. Mais, ce travail est d'autant plus important que cela permet aussi à nos agriculteurs de pouvoir travailler en toute quiétude même si des dégâts sont toujours malheureusement à déplorer. Je terminerais par d'autres opérations menées au quotidien comme la replantation de haies et, dernièrement, « nettoyons la nature », avec la participation de notre ACCA. Je trouve que c'est aussi un très bon signe que l'on donne à nos populations, aux Françaises et aux Français, aux Pontoises et aux Pontois.

Je vais m'arrêter là, car je pense que l'on va prendre un peu de hauteur même s'il y a 100 hectares de barthes à Pontonx. Nous sommes dans un espace important qui rappelle un peu l'histoire. Ce sont des arènes avec toute l'histoire de notre culture taurine landaise, mais pas seulement puisque nous parlons de chasse et nous parlerons sûrement d'autres sujets tout au long de l'année avec d'autres associations départementales.

Je vous souhaite, Monsieur le Président, Madame la Préfète, que je salue puisque je pense qu'elle est bientôt en partance pour d'autres destinées, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Messieurs les Conseillers régionaux, la bienvenue.

Bons travaux. Dans tous les cas, je vous retrouverai tout à l'heure autour d'un moment un peu plus convivial et festif. Place aux travaux !

Merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Monsieur le Maire.

Je déclare l'Assemblée générale 2025 de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes ouverte.

Nous sommes très honorés par la présence de Madame la Préfète, Françoise TAHERIE, et son Directeur de cabinet, Cyrille LEFEUVRE, qui clôturera cette Assemblée générale, Madame la Ministre et Députée, Geneviève DARRIEUSSECQ, Monsieur le Député, Lionel CAUSSE,

Monsieur le Député, Boris VALLAUD qui ne va pas tarder, Monsieur le représentant du Conseil Régional, Renaud LAGRAVE, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Xavier FORTINON, Madame Lucie TAVERNE, Directrice générale adjointe à la transition écologique / énergétique, avec François MOZAS, Directeur de l'environnement du Conseil Départemental des Landes, Monsieur Philippe NOLLEN, Directeur de la DDETSPP des Landes, et Lionel LESTERLIN en charge du dossier Sylvatub, Madame Nadine CHEVASSUS, Directrice de la DDTM, Monsieur Nicolas LOUBÈRE, Chef du service nature et environnement de la DDTM et Cathy DOS SANTOS, Responsable du bureau chasse et environnement, Mesdames et Messieurs les Maires des Landes présents ou représentés - j'ai notamment aperçu Pascal DAGES qui représente la Mairie de Dax et Pascale REQUENNA de la Mairie d'HAGETMAU, et il y en a très certainement d'autres que je remercie infiniment -, Monsieur le représentant des renseignements territoriaux, le capitaine Yoan MONJOIE, Madame la Présidente de la Chambre de l'agriculture des Landes, Marie-Hélène CAZAUBON, et sa Directrice, Caroline GODEFROY, Monsieur Kévin POUYSEGUR, Vice-Président de la chambre d'agriculture en charge du dossier du pôle territoires, Messieurs les représentants des syndicats agricoles (Michel LARRÈRE pour la FDSEA, Thomas LARRÈRE, nouveau Président des jeunes agriculteurs, Joël DESCAT pour la coordination rurale et Thierry DARRIMAJOU pour le MODEF), Monsieur le Président de la FDGDON Jérémie LAPEYRE, Monsieur le représentant de l'Office Nationale des Forêts, Christophe TORRÈS, Monsieur le Chef départemental de l'Office français de la Biodiversité, Kamel CHAMI, Monsieur le représentant de la base militaire de l'EALAT, Pierre VIALARD, Madame la représentante d'Alliance Forêts Bois, Pauline BELIARD, Monsieur le Directeur de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Vincent RENARD, Monsieur le Président de l'Association des Louvetiers des Landes, Didier MAZEAU, nos avocats-conseils, Me Laurence BRUN et Me Antoine TUGAS, Monsieur le Président de la Fédération française de la course landaise, Patrice LARROSA qui a un peu de travail aujourd'hui avec art et courage, ce soir, à Pomarez, Monsieur Nicolas VICART, Président de l'Association du Centre de sauvegarde de la faune sauvage *Paloume* et administrateur de notre Fédération, Messieurs les Présidents ou représentants des Fédérations de Chasse voisines (Didier GARAT et son Directeur, Christian PEBOSCQ pour la FDC64, Messieurs Thomas MOREAU et Cyril GASTOU pour la FDC47, Messieurs CAZENAVE et CLAVERIE pour la FDC65, Serge CASTERAN que je viens d'apercevoir et Jean-Paul DUPRÉ avec leur Directrice Gladys GONNET pour la FDC32), Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des ACCA, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents d'associations spécialisées, Mesdames et Messieurs, chers amis.

Je dois excuser Monsieur le Sénateur Éric KERROUCHE, Madame la Sénatrice Monique LUBIN, Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Monsieur le Président de l'Association des Maires des Landes, Hervé BOUYRIE, Mathieu LARROUSSE, Vice-Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Paul CARRERE, Vice-Président du Conseil départemental des Landes, Vincent DEDIEU, Président du Parc naturel des Landes de Gascogne, Monsieur Patrice LARTIGUE, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Madame Véronique MABRUT, Directrice de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Monsieur le Président de la SAFER, Jean-Michel ANACLET, Monsieur le Président d'Esprit du Sud 40, Dominique GRACIET représenté par Pierre LESPARE.

- **Rapport de gestion du trésorier**

Jean-Luc DUFAU : Conformément aux statuts et sûrement grâce aux progrès techniques, vous avez voté les différentes résolutions par le biais de l'espace adhérent de la Fédération. Ce vote est validé par huissier de justice et sera conforté par un rapport de conformité comme désormais tous les ans depuis le COVID.

Sans plus attendre, nous allons maintenant passer à la partie que vous préférez : la lecture des comptes, avec notre trésorier Serge DUPOUY.

Merci Serge.

Serge DUPOUY : Madame la Préfète, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, chers collègues chasseurs, chers amis,

Je ne suis pas sûr que ce soit la partie que vous attendiez en priorité, mais elle est statutairement obligatoire. Je vais donc vous présenter les réalisations pour l'exercice comptable 2023/2024, clos au 30 juin 2024. Et le budget prévisionnel 2025/2026 étudié et voté par le Conseil d'Administration de la Fédération, que nous avons soumis à votre approbation par le biais du vote électronique.

La situation financière de la Fédération départementale des Chasseurs des LANDES reste plutôt satisfaisante, mais demande à l'habitude une gestion rigoureuse et contextuelle, limitant au maximum les écarts de budget.

Le bilan simplifié au 30 juin 2024 fait apparaître les éléments suivants :

À l'actif :

Il est à noter une augmentation de la valeur des immobilisations corporelles, une diminution des créances et une progression des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie.

Au passif :

Les réserves ont augmenté par rapport à 2022/2023.

Ces réserves comprennent :

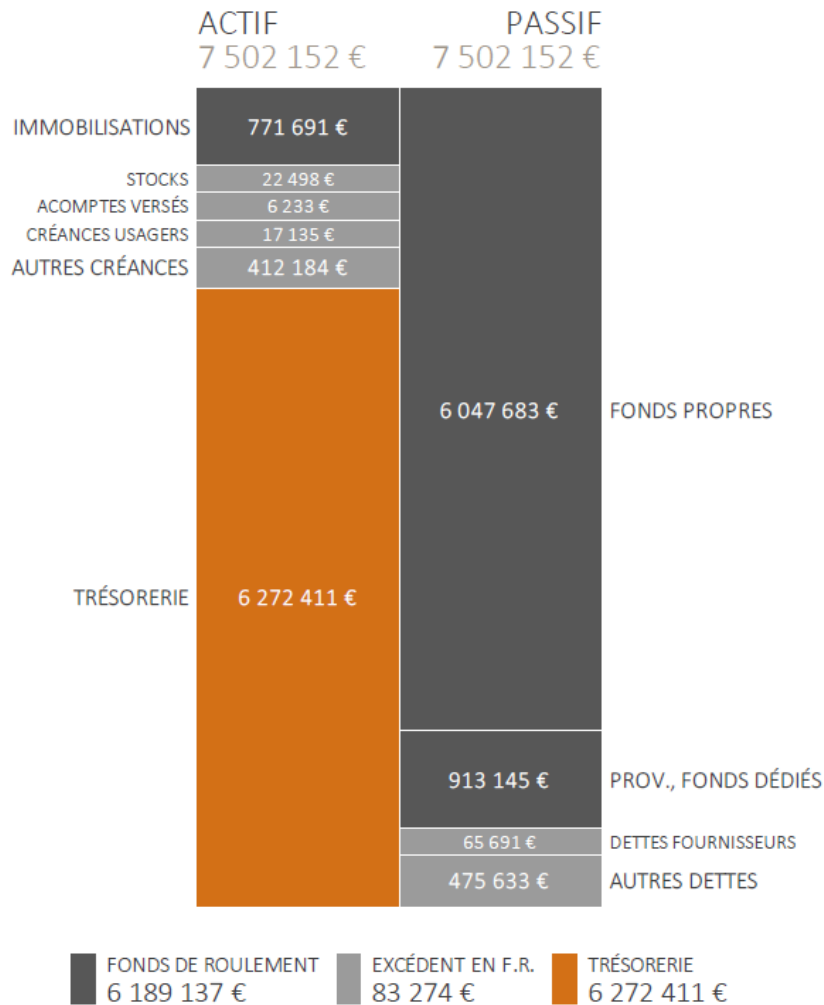
- ✓ Les capitaux propres ;
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice de chaque année.

Le résultat global 2023/2024 est de **+ 283 713 €**.

Nous vous avons proposé de l'affecter aux réserves de la Fédération.

Les subventions d'investissement et les provisions ont diminué, tandis que les dettes ont augmenté.

BILAN AU 30/06/2024



(À 1€ près d'arrondi)

Le compte de résultat au 30 juin 2024 comprenant les réalisations 2023/2024 de la Fédération ainsi que des dégâts, vous est présenté :

Notons que plus de 50% des recettes proviennent des adhésions des chasseurs.

Je tiens à vous alerter sur la diminution chronique du nombre de chasseurs comme chaque année malheureusement. En effet, nous sommes désormais en dessous des 17 000 chasseurs landais avec 16 906 validations pour cette campagne 2024/2025 contre 17 288 en 2023/2024, soit 2 % en moins.

Le résultat d'exploitation est négatif de - 39 073 €, mais le **résultat de l'exercice** est positif de **283 713 €** grâce au résultat financier de nos placements et à une aide exceptionnelle de l'État pour les dégâts de 190 000 €. Sans celle-ci, le **Compte dégâts** qui est positif de **19 428 €** serait déficitaire.

Le Plan de chasse qui a alimenté ce compte pour 420 550 € est en baisse de 15 %, car cela correspond à la première année du plan triennal pour le chevreuil avec une baisse significative des attributions conformément à vos demandes.

En charges, il a été versé 444 248 € d'indemnisation et également 91 387 € de frais de personnel et vacations privés pour les expertises et la gestion des dossiers.

Notre masse salariale se maintient à environ un tiers des charges. Ce qui est assez remarquable dans une association de notre taille et cela démontre par les chiffres l'action rigoureuse au quotidien de notre fédération.

Voilà maintenant 7 ans que le bénévolat des administrateurs de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes est chiffré pour un total de 920 heures en 2023/2024, soit une évaluation financière de 31 155 €.

COMPTE DE RÉSULTAT

| | 2023/2024 | N-1 |
|--|--------------------|--------------------|
| Ressources associatives | 2 359 367 € | 2 470 772 € |
| Chiffre d'affaires | 445 611 € | 528 745 € |
| Transferts de charges | 159 520 € | 175 311 € |
| Reprises sur provisions | 113 867 € | 450 122 € |
| Autres produits d'exploitation | 53 059 € | 61 051 € |
| Total des produits d'exploitation | 3 119 255 € | 3 656 663 € |
| Achats consommés | 475 065 € | 490 926 € |
| Autres achats et charges externes | 889 282 € | 955 305 € |
| Aides financières | 318 645 € | 307 939 € |
| Impôts et taxes | 90 695 € | 79 899 € |
| Charges de personnel | 1 036 314 € | 917 070 € |
| Reports en fonds dédiés | 137 403 € | 142 996 € |
| Dotations aux amortissements | 122 687 € | 130 139 € |
| Dotations aux provisions | 85 165 € | 185 190 € |
| Autres charges d'exploitation | 15 240 € | 22 078 € |
| Total des charges d'exploitation | 3 170 496 € | 3 231 543 € |
| Résultat d'exploitation | -39 073 € | 454 458 € |
| Résultat financier | 144 284 € | 3 156 € |
| Résultat courant | 105 211 € | 457 614 € |
| Résultat exceptionnel | 189 504 € | 88 660 € |
| Résultat de l'exercice | 283 713 € | 544 218 € |

Venons-en maintenant aux propositions de **budgets votées pour 2025/2026** :

Budget Général et DEGATS :

Le budget Fédération a été établi sur la base de 16 200 chasseurs, soit une diminution prévisionnelle d'environ 700 chasseurs. Rappelons que plus de la moitié des recettes provient des adhésions des chasseurs. Ce qui impose à la FDC d'être innovante en termes de recherche de financements.

Le prix de la cotisation fédérale chasseur et territoire augmente de 5€ pour passer à 100 €. En effet, ce tarif n'a pas suivi l'inflation puisqu'il est resté inchangé depuis 2020/2021.

Le prix des bracelets cerf et biche reste à 95 €, celui des chevreuils à 22 €.

Pour être équilibré, le budget DEGATS 2025/2026 prévoit une contribution variable de 204 725 €.

Pour le Conseil d'Administration, l'idéal serait de ne pas être contraint d'appliquer cette contribution variable, ce que nous avons réussi à faire 5 exercices consécutifs.

| BUDGET 2025/2026 | GENERAL/DEGATS |
|--|--------------------|
| Produits d'exploitation | 3 716 570 € |
| Cessions | 32 200 € |
| Plan de chasse | 415 300 € |
| Contribution DEFICIT DEGATS | 204 725 € |
| Subventions de fonctionnement et exploitation | 843 950 € |
| Adhésions 2025/2026 | 1 883 395 € |
| Produits financiers | 150 000 € |
| Transfert de charges | 187 000 € |
| Charges d'exploitation | 3 781 765 € |
| Achats | 550 750 € |
| Services extérieurs | 844 900 € |
| Autres services extérieurs | 356 615 € |
| Impôts et taxes | 95 700 € |
| Frais de personnel | 1 246 500 € |
| Autres charges de gestion courante | 394 300 € |
| Charges financières | 12 000 € |
| Charges exceptionnelles | 7 000 € |
| Dotations aux amorti et provisions | 134 000 € |
| Eco contribution | 140 000 € |
| Résultat budgétaire | -65 195 € |

Vous connaissez notre combat sur ce dossier, nous ne le lâcherons pas !

Je vous remercie.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Serge. J'ai l'impression de me répéter tous les ans, mais la gestion de notre Fédération réalisée avec nos équipes repose sur un seul objectif primaire, celui de maintenir une chasse populaire, accessible et transparente.

J'en profite pour remercier par anticipation notre commissaire aux comptes, Matthieu BOURDE, pour son travail, ses analyses et ses conseils. Je l'invite à nous rejoindre sur scène pour faire la lecture de son rapport.

- **Rapport du président sur la situation, la gestion et les activités de la fédération**

Matthieu BOURDE : Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je vais vous donner lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

À l'assemblée générale de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note numéro 3 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode d'enregistrement des provisions de dégâts de gibiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :**

- Les durées d'amortissement des actifs immobilisés,
- Les estimations des charges relatives aux dégâts de gibier,
- Les engagements sociaux de l'association,
- Les dépréciations pratiquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante. Je vais vous en épargner la lecture.

En revanche, je vais vous donner en suivant, la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Aux adhérents de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous avons deux conventions déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1- Indemnité du Président :

Personne concernée : Monsieur Jean-Luc DUFAU, Président de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes.

Nature et objet : Indemnité du Président.

Modalités : Le Président reçoit une indemnité mensuelle de 500 euros, soit un montant de 6 000 euros pour l'exercice.

2- Remboursement des frais de déplacement et administratifs :

Personne concernée : Les administrateurs de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes

Nature et objet : Les administrateurs sont indemnisés de leurs frais de déplacement liés à leur participation aux conseils et pour les missions qui leur sont confiées.

Modalités : Pour l'exercice clos le 30 juin 2024, les remboursements de frais s'élèvent à un montant total net de 36 879.18 euros.

Soit par administrateur

| | |
|---|---|
| - Pour Monsieur Pierre AMULET : | 1 827.06 € |
| - Pour Monsieur Bernard BAYLE : | 45.34 € |
| - Pour Monsieur Jean-Marc BANQUET : | 921.39 € |
| - Pour Monsieur Jean-Luc DUFFAU : | 20 288.89 € (soit 23 192.87 € brut dont il faut retrancher 2 903.98 € remboursé par la Fédération Nationale) |
| - Pour Monsieur Jean Jacques DURU : | 4 971.39 € |
| - Pour Monsieur Stéphane LABROUCHE : | 35.96 € |
| - Pour Monsieur André LAILHEUGUE : | 1 665.46 € |
| - Pour Madame Vanessa MAGNES : | 564.57 € |
| - Pour Monsieur Sébastien MENAUT : | 276.41 € |
| - Pour Monsieur Jean Pierre RIMONTEIL : | 6 282.71 €. |

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFFAU : Merci, Monsieur le commissaire aux comptes.

Je le souligne tous les ans, mais je crois important de saluer une nouvelle fois le travail réalisé par nos équipes financières qui garantissent la pérennité de notre Fédération et donc de notre chasse à la Landaise. Merci à la commission des finances pour son sérieux et, bien sûr, notre comptable Amandine, toujours aussi efficace et précise, dont les compétences ne sont plus à démontrer. Merci Amandine.

Merci à vous tous, car nous savons que ce n'est pas la partie la plus agréable et vous réussissez de mieux en mieux à nous la faire endurer sans trop de difficultés.

Sans transition, Serge, je te redonne le micro pour nous faire le résumer du vote dématérialisé. Je vous remercie pour votre participation à ce vote.

- **Approbation du procès-verbal de constat du 6 avril 2024 suite aux votes électroniques dématérialisés en lieu et place du PV de l'assemblée générale**

Serge DUPOUY : Merci Jean-Luc.

Nous avons eu 243 votants et 12 207 voix exprimées, ce qui est notre record de participation depuis la mise en place du vote électronique en 2020.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de l'an passé a été approuvé et validé avec 11 997 voix, soit 98,28 %.

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration approuve les comptes annuels au 30 juin 2024, faisant ressortir un résultat net positif global pour l'association de

283 713 €, soit un résultat net positif de 264 283 € pour le compte général et un résultat net positif de 19 428 € pour les dégâts.

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

En augmentation des réserves fédérales pour 283 713 €,
Correspondant à l'affectation du bénéfice 2023-2024.

Les conventions réglementées ont été approuvées ainsi que les acquisitions immobilières : 41 ha 77 à Bourriot-Bergonce.

Tous ces comptes ont été validés avec 11 970 voix, soit 98,06 %.

Vote des adhésions et contributions

- Contribution territoriale : du fait des actions engagées par la FDC40, il est proposé une contribution territoriale à 0 € pour 2023/2024
- Adhésions départementales :

| | |
|--|---------|
| Adhésion départementale 2024/2025 + contribution dégâts variable <i>(inchangé 2023/2024)</i> | 100 € |
| Nouveaux chasseurs <i>(inchangé 2023/2024)</i> | 30 € |
| Adhésion départementale temporaire 9 jours <i>(inchangé 2023/2024)</i> | 50 € |
| Adhésion départementale temporaire 9 jours pour les nouveaux chasseurs <i>(inchangé 2023/2024)</i> | 25 € |
| Adhésion départementale temporaire 3 jours <i>(inchangé 2023/2024)</i> | 25 € |
| Adhésion départementale temporaire 3 jours pour les nouveaux chasseurs <i>(inchangé 2023/2024)</i> | 12.50 € |
| Adhésion territoriale <i>(inchangé 2023/2024)</i> | 100 € |

- Contribution au plan de chasse : montant inchangé
 - Cerf et biche : 95 €
 - Chevreuil : 22 €

Tout cela est validé avec 11 926 voix, soit 97,70 %.

Approbation du budget 2025-2026

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration approuve le budget 2025-2026, avec 11 879 voix, soit 97,31 %.

Nous en avons fini avec les chiffres, merci pour votre attention.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Serge.

Je crois que nous sommes dans le timing. J'ai omis de citer la présence de Dominique DEGOS, qui clôturera l'AG, en lieu et place de Xavier FORTINON pour le Conseil Départemental. Merci, Dominique. Décidément, je crois que l'an dernier aussi j'avais fait la même coquille. Elle va me haïr.

Je sais que Madame la Ministre déléguée, Geneviève DARRIEUSSECQ, et Madame la Préfète ont un impératif comme Xavier FORTINON et Lionel CAUSSE. Je sais que c'est une matinée très chargée pour nos élus et parlementaires, mais je tiens à les féliciter et les remercier énormément d'être venus parmi nous en ce laps de temps pour nous saluer.

Je vais demander à Madame la Ministre si elle veut nous dire un petit mot avant de partir.

Merci.

Geneviève DARRIEUSSECQ : Merci.

Monsieur le Président, Madame la Préfète, Monsieur le Président du Conseil départemental, chers collègues élus,

Je vais reprendre la liste de salutation de votre Président, car elle était très complète. Je vous salue toutes et tous. Bonjour,

Chers chasseurs, je suis très heureuse d'être avec vous une fois de plus tout simplement pour vous dire ma solidarité pour tous vos combats. Dieu sait que la Fédération a des combats et que nous en menons quelques-uns. Et, vous pouvez compter sur votre Président et sur le Directeur de la Fédération pour alerter les élus afin que nous montions au créneau aussi avec vous pour défendre nos chasses et nos chasses landaises et leurs particularités. Récemment, bien entendu, nous avons eu besoin de monter un peu... non pas le ton, mais de dire comment les choses se passent dans nos départements pour la chasse à la palombe à laquelle nous sommes tous très attachés. Nous allons continuer à porter cela haut et fort, à Paris ou à Bruxelles, avec vous. Et, toujours expliquer qu'il y a des particularités, que la ruralité n'est pas la même partout. Heureusement, elle est diverse dans notre beau pays. Notre diversité dans Les Landes et dans le Sud-Ouest passe aussi par ce type de pratique cynégétique à laquelle nous sommes très attachées, au-delà de la chasse, des grands moments de convivialité qui restent des moments forts dans notre beau département des Landes.

Je suis très reconnaissante pour ce que vous faites puisqu'en définitive vous nous aidez à réguler un petit peu la nature, bien sûr. On le sait, le gibier dans Les Landes, il y en a beaucoup. Il y a beaucoup de dégâts dans les cultures et l'on a vraiment besoin de vous. Je veux vous remercier pour les efforts de communication que vous faites auprès de tous les publics, pour expliquer que la chasse est nécessaire dans notre département, mais aussi, peut-être, pour donner envie à tous les jeunes de pratiquer la chasse, parce que je vois que le nombre de chasseurs diminue régulièrement. C'est ce que vous disiez. En définitive, c'est la nature. On est bien dans ce département et l'on est bien dans la nature. La biodiversité, vous l'observez mieux bien que toute autre personne. Vous la connaissez, vous voulez la préserver. Je veux donc vous remercier pour tout cela. Continuez, avec la Fédération, à protéger la chasse, à protéger les chasseurs et à donner envie à des jeunes de s'inscrire dans cette dynamique. Il y a des femmes aussi, je veux le saluer puisque de plus en plus de femmes chassent. Le public est quand même majoritairement masculin, mais progressivement je sais qu'il y a des femmes qui chassent. Il y a d'ailleurs l'association des Dianes.

Bravo à toutes et à tous pour ce que vous faites. Merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Geneviève.

Ce sont des mots qui nous touchent ainsi que les actions que tu fais pour nous. Merci.

Madame la Préfète, je vais vous demander de me rejoindre puisque cela va quand même faire la 3^e Assemblée générale à laquelle vous participez. Durant ces trois années, c'est un réel plaisir de travailler ensemble. Je pense que chaque fois que l'on vous a sollicitée vous avez répondu présente. Durant ces trois années, vous avez aussi découvert... non pas la chasse puisque c'était sur un poste expérimental à l'alouette, mais vous êtes venue découvrir cela. Vous êtes également venue dans une palombière pour prélever une palombe, la baguer puis la relâcher, écouter les palombes au-dessus de votre tête... Je pense que ce sont des moments que vous n'avez pas oubliés. Avant votre départ, je tenais à vous remettre ce souvenir, ce pan de notre culture que vous amèneriez avec vous. J'espère qu'il pourra décorer une partie de votre bureau.

Remise d'une photo à Madame la Préfète.

Françoise TAHÉRI : Merci beaucoup.

Applaudissements.

Françoise TAHÉRI : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Maire, Madame la Ministre, Monsieur le Député, Monsieur le Président du Conseil départemental, Monsieur le Vice-Président du Conseil régional, Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents d'EPCI, cher Jean-Luc DUFAU, Mesdames et Messieurs,

J'ai tenu à être parmi vous aujourd'hui pour la 3^e et dernière année après ce long mandat de Préfète des Landes, aux côtés des services de l'État qui sont représentés dans leur entièreté. Tout simplement pour vous dire merci d'avoir été à mes côtés aux moments d'enjeux très forts. Je pense en particulier à l'épisode qui a marqué mon entrée dans Les Landes lorsqu'il s'est agi de gérer les incendies des Landes de Gascogne. Je n'oublie pas le fait que vous avez très vite répondu présent. Vous étiez sur le terrain, en soutien des populations, mais aussi en soutien des sapeurs-pompiers et des gendarmes pour leur apporter des sandwiches et être à leur côté. Vous savez, lors des moments de crise, la crise a deux vertus. On sait très vite sur qui l'on peut compter de façon durable. Vous étiez-là ! Je vous ai identifié très vite comme des personnes sur lesquelles je pouvais m'appuyer. D'autre part, cela soude les équipes durablement. Là encore, je crois, Monsieur le Président, qu'au cours de ces trois années, nous avons travaillé de façon bien soudée sur des enjeux importants ; importants pour vous.

Merci aussi lorsqu'il s'est agi de porter des contentieux compliqués et difficiles, notamment lorsqu'il a fallu défendre l'expérimentation que nous avons souhaité mener sur la chasse à la matole et au filet. Grâce à notre action conjointe et coordonnée, chacun dans nos responsabilités, nous avons su remporter ce contentieux. Je le rappelle : seul le tribunal administratif de Pau a accepté cette expérimentation qui a pu être menée dans la durée. Et, c'est sur le fondement de cette expérimentation que l'on a pu documenter et voir des données fiables sur le fait qu'il y avait une sélectivité aux prélèvements que vous opérez.

Merci également pour les moments de convivialité. La chasse, c'est aussi le fait de faire vivre des territoires. Vous participez pleinement à la convivialité de ce territoire. Vous œuvrez au quotidien pour qu'il y ait une belle qualité des paysages. Vous êtes ceux qui connaissent ô combien finement la nature, les milieux, les espèces, les habitats, etc. Vous le prouvez aussi au quotidien par les actions que vous menez, notamment en matière de préservation des milieux et des espèces. C'est en montrant bien tout le savoir-faire qui est le vôtre, la connaissance fine que vous avez de ce territoire que vous renforcez votre action. Deuxième message fort que je tenais à partager avec vous, et je pense que c'est l'enjeu pour le futur : montrer tout le savoir-faire qui est le vôtre, votre connaissance très fine de ce qui constitue votre territoire, votre culture et toute cette singularité et cette ruralité que vous ferez partager votre passion. Parce que la chasse est une véritable passion ! Et, vous saurez la transmettre à vos petits-enfants et à vos enfants parce que l'on a besoin de vous. Tout simplement pour cette préservation des milieux. Cela a été prouvé des siècles durant. Il ne faut pas avoir un regard dans le rétroviseur, mais sur le pare-brise. Je pense que c'est en

transmettant votre passion, votre culture et tout ce que vous savez que vous saurez faire partager votre passion aux plus jeunes.

Ce sont les quelques mots que je souhaitais partager avec vous, en remerciant infiniment, Monsieur le Président. Vous avez la chance d'avoir un grand Président de la Fédération de chasse dans le département des Landes, qui est reconnu pour son implication, sa subtilité et sa modernité. Je crois que l'on peut tous s'en honorer. C'est un très grand plaisir d'avoir été avec vous pour faire vivre la chasse dans Les Landes.

Merci à vous, cher Jean-Luc DUFAU.

Merci beaucoup.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Madame la Préfète. Je compte sur vous comme vous savez le faire pour transporter l'ADN atypique qu'on les Landais dans vos missions futures. Merci beaucoup.

Françoise TAHÉRI : Absolument, vous pouvez compter sur moi, Monsieur le Président. L'emploi du temps étant particulièrement chargé aujourd'hui, je dois vous quitter à regret, mais la parole de l'État sera prononcée par Monsieur le Directeur de cabinet, mon excellent Directeur de cabinet, Cyrille LEFEUVRE qui vous dira le mot de clôture.

Merci à vous.

Jean-Luc DUFAU : Merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : J'avais omis de citer Renaud LAGRAVE pour le Conseil régional qui a également des impératifs.

- **Rapport moral du Président**

Jean-Luc DUFAU : Mesdames et Messieurs, chers amis et chers internautes, car à cette Assemblée générale, la partie statutaire est diffusée en Live sur les réseaux.

Cette Assemblée générale, dans ces belles arènes de Pontonx, est un événement auquel j'attache avec mon équipe, une importance capitale. En effet, ce rendez-vous annuel au-delà de l'aspect statutaire, se doit d'être un moment de communion avec nos partenaires, mais surtout avec nos chasseresses et chasseurs landais. L'an dernier, avec la présence de notre président national, nous avons placé la barre très haute, mais rassurez-vous, vous n'êtes pas

au bout de vos surprises. Car l'innovation et la valorisation de notre culture, de notre passion, restent pour nous, une priorité !

Pour autant, de nombreux dossiers nous animent et, par la diversité cynégétique de ce département, nous maintenons actifs sur tous les fronts.

À commencer par notre dossier habituel **des dégâts de grand gibier**, qui cette année, après un printemps difficile en termes de pluviométrie sur les semis, nous a ramené très proche de la correctionnelle ou plutôt d'une contribution territoriale réglementaire et obligatoire. Je vous l'ai expliqué lors des réunions de secteurs, dès lors que l'on dépasse les 500 000 € d'indemnisation, une contribution automatique de 30 % s'enclenche comme prévu dans l'accord national État, FNSEA et FNC. Pour la 5^e année consécutive, notre département y échappe !

Parlant d'engagement, celui de l'État concernant les 20 millions d'euros d'aides nationales prévues en 2024, eu égard à une soustraction budgétaire, seulement 15 millions ont été versés, d'où 37 000 € de moins pour notre département. On nous annonce également une restriction de 5 millions d'euros pour 2025 sur les 10 millions budgétés, et qu'advient-il pour 2026 et au-delà ?

Monsieur le Directeur de cabinet, chers élus, il est urgent de réformer cette loi d'indemnisation, car les chasseurs seuls ne feront plus face à court terme, sachant qu'à la signature de ce plan d'aides, le Président de la République s'était engagé sur cette réforme avant la fin de son mandat. Pour comparer, c'est comme si l'on demandait à des sapeurs-pompiers de payer les dégâts d'un incendie, qu'ils venaient juste d'éteindre ! Et puis, ce n'est pas en perdant 14 000 chasseurs par an en France (oui 14 000, l'équivalent de notre département), dont 440 dans les Landes, que l'on pourra assumer seuls ce dossier.

En attendant, et comme je l'ai martelé dans les réunions de secteurs, nous devons rester plus que jamais mobilisés, en adoptant tous les moyens de régulation mis à votre disposition si nous ne voulons pas revivre la situation de 2019. Ne l'oublions pas ! C'était une catastrophe pour notre département.

Si vous avez des difficultés sur des zones difficilement chassables ou bien connaissances de territoires refuges, contactez-nous s'il vous plaît, nous sommes là pour vous aider, avant qu'il ne soit trop tard ! Je compte sur vous.

Pour terminer sur ce dossier, je ne remerciais jamais assez nos partenaires agriculteurs, qui protègent leurs parcelles pour sauvegarder leurs contrats, mais aussi pour préserver cet équilibre très fragile. Je salue également, notre DDTM et la louveterie pour leur collaboration sans faille. Je sais que ce n'est pas toujours facile.

Autre dossier majeur : nos chasses traditionnelles

Il y a un an, à cette même place, j'étais très en colère, car nous étions le jeudi avant notre l'Assemblée générale, au Conseil d'État pour l'audience du jugement sur le fond de nos arrêtés alouettes. La suite vous la connaissez, eu égard à une défense sans conviction du représentant du ministère de nos arrêtés, ceux-ci ont été annulés sans surprise.

Nous n'avons pas baissé la garde pour autant puisque dès la nomination de notre nouvelle ministre de tutelle, Madame Agnès Panier RUNACHER, fin septembre, avec la FDC64, nous sollicitons une nouvelle expérimentation sur la sélectivité des pantés et matoles. Un véritable parcours du combattant où, dans l'urgence, il a fallu convaincre le ministère d'une part et nos tendeurs d'autre part. Pour ce qui est du ministère, la FNC et nos parlementaires ont vraiment fait pression à nos côtés pour que cet arrêté arrive en Préfecture, au plus vite.

Je dois vous avouer une petite déception, concernant nos tendeurs, puisque seulement 15 installations aux pantés et une aux matoles se sont engagées à nos côtés, alors que quelques semaines avant, lors d'une réunion à Onesse-et-Laharie, c'était l'euphorie, tout comme à notre enquête quelques jours avant où nous avions une cinquantaine d'inscrits. Malgré tout, je dois reconnaître que les conditions n'étaient pas réunies : les récoltes tardives ne libérant pas les terrains, mais aussi certains d'entre eux étaient inondés.

Bref, après avoir mis cette expérimentation sur les rails, voilà que nos amis de One Voice et de la LPO attaquaient les arrêtés préfectoraux des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, le 7 octobre, devant le tribunal administratif de Pau, comme en 2023. Rien de surprenant, me direz-vous !

Comme en 2023, grâce à une stratégie de défense où il est incontournable d'associer le volet technique au volet juridique (je remercie nos directeurs respectifs qui se sont fait plaisir à cette audience), nous avons obtenu gain de cause pour la seconde fois consécutive et mieux que ça, nous avons fait condamner nos adversaires à 2 500 € de frais de justice à payer à chaque Fédération. Je peux vous dire que ça fait du bien au moral des troupes !

Même si nous attendons les jugements sur le fond sans connaissance des échéances. Et j'en profite pour demander à notre administration une extrême vigilance sur ce dossier, car nos amis des Ardennes ont subi dernièrement une véritable déconvenue dernièrement. Pourquoi ? Car la date d'audience sur le fond pour les tenderies aux vanneaux ne leur a pas été communiquée dans les temps par leur DDT, rendant leur défense impossible. Il n'y a rien de plus frustrant.

Mais cette fois, avec le concours de notre Fédération nationale (je regrette que Madame la Préfète ne sois pas là pour l'entendre, mais je sais que Monsieur LEFEUVRE, son Directeur de cabinet, saura lui faire remonter), en guise d'avertissement et je suis désolé de le dire : nous, Fédérations départementales des Chasseurs des Landes et des Pyrénées-Atlantiques demandons à avoir le statut de défendeur, à égalité avec notre ministère, car s'il faut évidemment connaître le droit et les règlements sur les questions de chasse, il faut aussi

connaître les bases techniques et biologiques qui sont indispensables. Nos expériences paloises nous l'ont démontré !

Comme dirait l'autre, ça passe ou ça casse. Croyez-moi, on va tout faire pour que ça passe !

Toujours sur le dossier des chasses traditionnelles, j'en viens à la chasse à la palombe au filet. Comme si nous manquions de dossiers foireux, le 12 février dernier, on apprend que la Commission européenne nous assigne devant la Cour de Justice de l'Union européenne. Après ce coup de massue sur la tête, dès le lendemain, avec Régis, nous sollicitons tous nos parlementaires afin de déterminer et de comprendre la faille qui nous amène à cette situation. Car l'État français avait reçu dès 2019 un avis motivé, puis en janvier 2023, un rapport en manquement de la Commission pointant du doigt, comme pour l'alouette, le manque de sélectivité (où l'on nous reprochait que des tourterelles des bois pouvaient être capturées au filet à la palombe), ainsi que l'absence d'une autre solution satisfaisante. Immédiatement, à la demande de la FNC, les 5 Fédérations concernées avaient produit un mémoire, démontant point par point ces accusations, transmis au ministère pour réponse à la Commission européenne. Nous n'avons jamais pu avoir connaissance du contenu de ce retour fait par le ministère, malgré plusieurs tentatives de demandes. C'était également vrai pour l'alouette.

Qu'a répondu la France ?

Là aussi mes amis, les différentes actions de nos parlementaires, élus du Conseil Régional et du Conseil Départemental, nous sont précieuses, allant de différents courriers, dont un cosigné à l'unanimité, différents coups de téléphone et même une question de Geneviève DARRIEUSSECQ à l'Assemblée nationale à la ministre, dont sa réponse nous donne espoir. Mais encore faut-il qu'elle soit suivie d'effet !

Mes chers parlementaires, je salue publiquement ce courrier de motivation et de demande de rendez-vous au ministère, cosigné unanimement. Cela mérite d'être souligné ! Enfin, vous vous êtes unis pour défendre une même cause : notre culture, votre Culture, notre mode de vie, notre ADN, notre passion. C'est par ce signal fort que vos électeurs vous reconnaîtront !

J'insiste, je n'ai aucune leçon à vous donner, mais humblement, j'attendais cela depuis longtemps et aujourd'hui devant une partie de vos concitoyens, je tenais à vous dire merci et vous supplier de continuer à unir votre force pour défendre avec conviction notre cause. Nous n'en sommes qu'au début de ce nouveau combat et nous savons qu'il sera long. Après un premier rendez-vous au Ministère le jeudi 27 mars, avec le cabinet de notre ministre, où quelques lignes directrices se sont dessinées en attendant une rencontre imminente avec la ministre en personne. Une fois de plus, la mobilisation de tous paye puisque ce rendez-vous serait programmé le 7 mai prochain à 18h, d'après les informations de ces dernières heures de nos parlementaires. Merci.

Avec nos amis du 64, nous demandons également une rencontre avec la Commission européenne qui, j'en suis sûr, n'a pas eu les bonnes remontées sur ce dossier. Là aussi, nous

comptons sur vos réseaux d'influences pour que nous puissions les rencontrer. Le plus vite sera le mieux !

Mes amis, ces deux dossiers nous prennent beaucoup d'énergie, mais ils ne sont qu'une part infime de l'action de votre Fédération au quotidien. Un discours d'Assemblée générale ne peut efficacement tous les relayer et je sais bien que votre temps d'attention ne doit pas excéder les 15 minutes syndicales. Dans cette seconde et dernière partie, je vais essayer d'aller à l'essentiel en vous encourageant vraiment à prendre le temps de lire notre rapport d'activité fédéral qui condense toutes nos actions.

J'en profite pour remercier Mickaël LESBATS, cheville ouvrière de ce document essentiel, et Carla PEDELOUP, notre sympathique alternante pour la mise en page de ce document.

2024 a fait prendre une nouvelle dimension à votre Fédération. En effet, depuis longtemps, peut-être depuis toujours, notre politique fédérale est axée structurellement sur la défense de la chasse populaire. Pour y arriver, il faut que le gibier soit varié (nous avons cette chance) et qu'il soit accessible à toutes et à tous. Sauf que ce gibier ne peut proliférer que s'il dispose des habitats naturels préservés. Madame la Préfète y a fait allusion. C'est bien là, Mesdames et Messieurs, notre identité, car cet effet domino, dans le seul but de préserver notre pratique cynégétique, fait de nous l'un des principaux acteurs en politique environnementale du département, car cela coule de source !

Conscients des enjeux toujours plus nombreux sur notre département, nous avons pris le parti d'étoffer nos capacités d'actions en faveur des milieux. Nous l'assumons, nous sommes engagés pour notre territoire ; petite phrase qui vous sera bientôt familière, je n'en dis pas plus pour l'instant...

Pour cela, on comprend vite qu'il n'est pas possible de rester à l'écart des grands axes nationaux, tels que le développement des énergies renouvelables, les grands projets d'infrastructure, je pense à GPSO et la ligne à grande vitesse, le transport d'électricité avec le réseau RTE ou encore les grandes politiques environnementales telles que la Stratégie nationale pour les Aires protégées. Alors, je vous le dis tout avec force et détermination, nous pensons dangereux que notre espace naturel et agricole file entre les pattes d'acteurs autres que ceux qui ont donné cette valeur actuelle de ce territoire !

La terre agricole, et vous me connaissez, doit rester agricole, nos barthes doivent continuer d'accueillir du bétail et surtout, nos mares de tonne doivent continuer à pouvoir être chassées.

Monsieur le Directeur de cabinet, Mesdames et Messieurs les élus, nous n'accepterons pas le dictat ou les dogmes de certains, contraignant les usages de ceux qui ont justement construit la richesse de nos territoires pour laquelle notre département est si convoité !

Dans cette action territoriale qui se veut partenariale, je tiens à saluer et remercier l'Institution Adour, avec qui nous construisons un formidable projet visant à valoriser les éléments fixes

du paysage, en d'autres termes les haies, dont les avantages méritent d'être promus. Sur ces dossiers, les partenariats que nous construisons avec le monde agricole, que ce soit avec la Chambre d'Agriculture, la SAFER ou nos relations avec les syndicats agricoles, doivent nous amener à sanctuariser le territoire ; mot qui prend une autre définition dans notre bouche.

Nos actions seraient irréalisables sans le soutien, je peux le dire, indéfectible du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental des Landes et de l'Agence de l'eau Adour Garonne, avec qui depuis des années nous construisons un programme de gestion et d'animation des sites naturels dans le département. Les représentants de ces structures sont présents aujourd'hui. Je suis vraiment fier de ce que nous faisons ensemble et nous souhaitons partager beaucoup plus nos actions avec vous.

Merci pour cet engagement !

J'en viens maintenant à un sujet qui ne cesse de nous préoccuper, et à la chasse, cela en est presque un comble ! Je vais arrondir : 20 000 sangliers, 10 500 chevreuils et 1 500 cerfs et biches au tableau de chasse départementale. Au bas mot : 32 000 pièces de grand gibier exploitées chaque année dans notre département. Et pourtant ! Que du sanglier polonais sur les étals, notamment lors des fêtes de fin d'année, ou presque... Nous avons Maxime PASTAUD de Gabaiti, dont vous aurez l'occasion tout à l'heure de découvrir ses produits, pour laver l'affront, mais nous sommes très loin de réussir à valoriser cette richesse sur notre territoire. Mais peut-être que nous allons évoluer...

Grâce à un ajustement réglementaire d'un règlement européen, notre Fédération nationale a réussi à obtenir une expérimentation dans 10 départements et bien sûr, bingo, vous l'aurez deviné, nous sommes de la partie ! L'idée de base est simple : permettre aux ACCA disposant d'un centre de collecte validé par la DDETSPP, de vider, dépecer et vendre en frais (uniquement) les morceaux de venaison à des structures habilitées à assurer la transformation et la valorisation. Ainsi, nous serions dispensés de l'estampille vétérinaire qui bloque aujourd'hui tout projet de valorisation.

C'est un dossier auquel la Fédération tient beaucoup et nous espérons dès l'année prochaine avoir des avancées réglementaires en la matière.

Je salue l'ACCA de Duhort-Bachen pour son volontariat sur ce dossier, qui j'espère aura sa validation, après l'inspection de la DDETSPP des Landes mardi prochain. Monsieur NOLLEN, je vous salue. Nous serons ainsi le second département opérationnel pour cette expérimentation sur les 10 engagés. Je n'en suis pas peu fier. Je sais pouvoir compter sur la DDETSPP des Landes pour son accompagnement dans ce projet innovant et porteur pour notre département.

Mes amis, tellement de sujets mériteraient un chapitre ici, mais j'ai fait le choix d'avoir priorisé. Dans cette idée, pour terminer mon rapport, ces lignes sont pour vous : vous les bénévoles du quotidien. Vous qui, sans votre passion, bien de nos actions seraient simplement

impossibles. La dernière en date « *J'aime la nature propre* » où notre réseau a encore formidablement bien fonctionné, Monsieur le Maire le disait tout à l'heure, plus de 140 m³ retirés de la nature dans ce département. Qui dit mieux ?

Pour ces raisons, je souhaite une Fédération dynamique, moderne, à votre contact et en toute transparence. Avec mon équipe, nous sommes vraiment ravis de vous retrouver à tous nos conseils d'administration où 3 présidents d'ACCA différents prennent part à nos débats, nos choix, nos désaccords aussi, mais en toute démocratie. Un compte rendu synthétique, évidemment, est publié juste après afin que vous puissiez vous aussi rentrer dans le fonctionnement de la Fédération. Car je n'oublie pas que la Fédération, c'est vous !

J'en parlais précédemment, nous sommes dans une société rapide, instantanée, mais dont les valeurs peuvent être préservées. Ce serait une erreur stratégique de nous cantonner dans une image vieillotte et c'est pour cette raison qu'après 15 années d'existence, l'image des Chasseurs des Landes va faire peau neuve. Dossier, bien moins simple qu'il n'y paraît ! N'est-ce pas, mon Directeur ?

Dans les prochaines semaines, vous verrez naître une toute nouvelle identité graphique où, si les termes statutaires ne bougent pas, le long titre (un peu désuet, il faut le dire) de « *Fédération départementale des Chasseurs des Landes* » se transforme en « *Chasseurs des Landes* », dont plusieurs déclinaisons possibles avec « *FDC40* » stylisé et ce que l'on appelle une cartouche « *Engagés pour le territoire* ». C'est quelque chose qui nous tient à cœur, essence même de notre existence.

Avec un peu de chance, vous avez à l'écran un aperçu, presque à la sauce hollywoodienne d'une partie de la future identité.

Diffusion d'une vidéo.

Vous avez eu un aperçu de ce que vous verrez dans les prochains mois et prochaines années, lorsque la communication vous transmettra la vidéo. Cette spécificité me tient à cœur.

Voilà mes amis, nous avons l'habitude d'étonner et de surprendre, d'être là où l'on ne nous attend pas, mais c'est désormais notre caisse de résonance : nous serons avec vous partout où la chasse aura besoin de nous !

J'en ai maintenant terminé et je vous avoue éprouver beaucoup de plaisir à partager ces moments avec vous.

Sans plus attendre, je vous propose de refaire un morceau d'histoire, notre histoire, beaucoup moins festive. Vous l'avez vu dans les annonces, nous avons à la Fédération un projet qui nous tenait à cœur. Au fil des rencontres, des histoires, des souvenirs, des regrets parfois, nous avons la volonté de donner quelque chose, de vous donner quelque chose, une trace intemporelle et professionnelle de ce que nous pouvons appeler, la fin de la chasse à l'ortolan.

Je rassure immédiatement les élus et les représentants de l'État, il n'est nullement question de repartir à la quête du Graal, nous savons que c'est terminé (du moins pour l'instant). Ce n'est pas non plus un règlement de compte, mais simplement une transcription réaliste des faits. Pour autant, il s'agit de notre histoire, une histoire parfois douloureuse, d'émotions, de faits tragiques aussi, mais cette histoire, elle est à nous et c'est avec beaucoup de fierté, un peu d'appréhension aussi que je vous propose ce qui est pour moi une fresque, celle de *L'Oiseau Oublié*.

Je vous remercie infiniment pour la confiance que vous m'accordez.

Applaudissements.

Renaud LAGRAVE va nous dire un petit mot avant la diffusion du film.

Renaud LAGRAVE : Merci, Président, de me laisser dire quelques mots. Je voudrais associer à cette intervention mon collègue, Alain BÂCHÉ du Conseil Régional, que j'ai vu dans la salle, pour vous dire tout simplement que dans le moment compliqué que nous vivons à l'échelle internationale – c'est le moins que l'on puisse dire -, heureusement qu'il n'y a pas de droits de douane sur cette matinée. Pour autant, les inquiétudes sont légitimes pour toutes et tous, et moi, je voudrais juste, peut-être, vous rassurer un tout petit peu en vous disant qu'en ce qui concerne la région Nouvelle-Aquitaine, on a voté notre budget, malheureusement en baisse d'une ponction lombaire de l'État très douloureuse, mais qui fait que l'on a maintenu nos interventions, notamment, et je veux vous l'indiquer, car nous l'avons voté en commission permanente il y a peu de temps... D'abord, le soutien comme Jean-Luc l'a dit, au Centre de sauvegarde de *Paloume* (23 000 €), sur les gestions des valorisations des zones humides (85 000 € en fonctionnement et à peu près 20 000 € en investissement), également sur la continuation de nos aides sur les espèces exotiques envahissantes, le suivi de faune/flore, mais aussi la qualité de l'eau avec l'institution Adour, et un peu plus ancien, mais vous aider également sur la construction d'observatoires (c'était le cas il y a quelques années).

Tout cela pour vous indiquer que même dans des périodes compliquées pour nos collectivités, et je te remercie pour les remerciements que je transcrirais évidemment au Président ROUSSET, on maintient un certain nombre de choix.

Ici, je veux également témoigner d'un sujet qui me paraît quand même devoir être souligné. Tu as évoqué dans ton rapport d'activité, évidemment, la question essentielle qui touche aussi les trains. Pour celles et ceux qui ne le savent pas, je suis en charge des mobilités dans la région Nouvelle-Aquitaine, donc des TER. Figurez-vous que j'ai demandé pourquoi il y avait autant de retards sur la ligne entre Bordeaux et Dax. Il y a plein de gens qui pensent que c'est la faute d'Untel ou d'Untel, mais non ! Il y a eu 954 chocs avec des animaux sauvages et divagants sur cette ligne ! Je vous signale juste que nous sommes les premiers au niveau national. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Directeur régional de la SNCF Réseau de faire en sorte qu'il puisse y avoir encore plus d'actions avec vous et avec les ACCA locales, même si je sais

qu'il existe déjà des conventions. Mais, pas uniquement sur cette ligne-là puisque les autres sont aussi impactées. En tout cas, pour qu'il puisse y avoir véritablement plus d'actions. Pourquoi dis-je cela ? Les 954 chocs ont occasionné l'immobilisation de 53 rames de TER pendant plusieurs mois, ce qui occasionne ensuite les retards, les annulations, etc. C'est la réalité de notre vie à tous, car j'espère que vous prenez le train comme tout le monde. Là où, aujourd'hui, nous avons ces problématiques, je veux te remercier, Jean-Luc, et remercier à travers toi les ACCA qui travaillent sur ces sujets sur lesquels nous serons très attentifs et à votre soutien.

Tu as évoqué le courrier des parlementaires, mais je voudrais évoquer le fait qu'à la Région Nouvelle-Aquitaine, pas plus tard que lors de la dernière session (le 17 mars), à l'initiative de l'ensemble des groupes politiques, à l'exception du Rassemblement national et du groupe Écologiste, nous avons voté une motion de soutien à la chasse traditionnelle de la palombe au filet. Je vous le dis parce qu'au-delà des parlementaires, il y a eu un débat à la Région. Il y avait notamment Alain BÂCHÉ, Pascale REQUENNA... Je ne sais pas si vous avez suivi ce débat, mais il était assez intéressant pour dire tout simplement que vu d'un certain nombre de territoires de la Région, peut-être, puisqu'elle est grande (12 départements), ce n'était peut-être pas quelque chose d'important. Nous avons souligné, mais pas seulement les Landais puisqu'une partie de collègues girondins et des Pyrénées-Atlantiques ont également défendu cette motion... Elle a été votée, à l'exception de ceux que j'ai cités précédemment, par une immense majorité, y compris d'élus qui ne connaissent pas nos traditions ni la manière dont nous chassons ici. Et, c'est la raison pour laquelle je veux souligner que lorsqu'on essaie d'apporter des arguments, qu'on essaie de discuter, y compris avec des élus qui n'ont pas ces approches-là, on peut réussir à les convaincre.

Je suis ravi, heureux, que nous ayons pu voter cette motion de soutien qui nous permet aujourd'hui d'affirmer haut et fort, et je le redis encore une fois aujourd'hui, le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine auprès de la Fédération départementale des Chasseurs des Landes, comme auprès de toutes les Fédérations de la Région.

Merci à toutes et à tous pour votre temps, votre engagement et pour faire en sorte que l'on puisse continuer à avoir le plus beau département de France et de la Région.

Merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Renaud.

Projection du film « L'Oiseau Oublié », réalisé par Nicolas FAY.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Un véritable patrimoine culturel qui sera gravé à tout jamais sur notre département. Merci à tous les acteurs. J'invite Nicolas FAY, le réalisateur du film, Léa FILIU qui a accompagné scientifiquement la réalisation de ce film, Monsieur le Directeur de cabinet de la Préfecture, Monsieur Cyrille LEFEUVRE, Dominique DEGOS pour le Conseil Départemental, Boris VALLAUD et nos Vice-Présidents (Jean-Jacques DURU, Jean-Pierre RIMONTEL et Sébastien MENAUT).

En attendant qu'ils nous rejoignent, je l'ai omis dans mon rapport moral, mais je tiens à vous dire qu'une page s'est tournée et j'espère qu'une autre s'ouvrira, car nous allons demander dès les prochaines semaines et les prochains mois un arrêté chasse, pour l'alouette. J'espère que nous irons au bout.

Merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Nicolas FAY, le réalisateur de cette œuvre, de cette fresque comme je l'ai dit tout à l'heure, je vais te demander de nous raconter l'histoire.

Merci.

Nicolas FAY : Cela ne va pas être simple.

Je voulais d'abord vous remercier parce que même lorsque l'image est un peu claire comme aujourd'hui, c'est la parole que l'on retient. Et puis, il suffit de la mettre dans le bon ordre pour comprendre cette histoire. Finalement, l'ortolan, j'en ai entendu parler lorsque j'étais petit parce que je suis de la génération Mitterrand donc on entendait parler de l'ortolan et, pas forcément, dans le bon sens. Je pense que je fais partie de ces ignorants. Je suis devenu chasseur pendant le film. C'était extrêmement important pour moi, non pas parce qu'on devient chasseur avec un permis de chasse, ce n'est pas le cas, mais cela me permettait en tout cas d'avoir autre chose qu'une arme entre les mains. J'ai conscience que la caméra, on l'a vu dans le film, est parfois une arme qui a été retournée contre les chasseurs.

Je voulais donc remercier du fond du cœur cette magnifique polyphonie que vous êtes toutes et tous dans le film. Michel, Claudette, Franck, Francis, Monsieur le Sénateur... Tous ! Cela a été incroyable de vous écouter après que la Fédération m'ait confié ce lourd sujet. Puis, tout remettre dans l'ordre, avec un regard le plus universel possible, pour que ma fille de 17 ans comprenne un jour l'histoire de l'ortolan alors qu'elle est parisienne et qu'a priori comme nombre de Parisiennes, elle veut manger du bio pour sauver la planète. Merci à ces témoins !

Merci à toi, Régis. Je crois que la Fédération des Landes et la Fédération nationale ont de la chance de t'avoir. On s'est rencontré dans le Limousin où j'avais échoué après avoir raté ma vie à Paris comme publicitaire, et où j'ai redécouvert la vie en ruralité. J'ai peut-être donné un peu moins de leçons aux gens et je me suis intéressé à la ruralité. Et puis, j'avais un voisin chasseur

dans le Limousin donc je me suis intéressé à la chasse et j'en ai fait un film. Nous nous sommes rencontrés là, Régis, et à l'issue de ce premier film sur la chasse, cela a été l'envie de raconter une histoire. Je ne savais pas laquelle, mais quelques semaines plus tard tu m'as dit : « *ça va être l'ortolan* ». Je t'ai traité de dingue. Je t'ai traité de dingue parce que sortir ce sujet du placard à archives n'était pas chose aisée vu toutes les choses que l'on peut entendre en ce moment sur cette écologie que j'ai moi-même représentée tout en faisant de la publicité, ce qui est un paradoxe, j'en conviens.

Merci à la Fédération de m'avoir laissé en totale liberté dans cette manière de faire. Merci d'avoir produit ce film, parce que malgré tout lorsqu'on est réalisateur - je ne vais pas faire de politique, ce n'est pas mon métier -, on essaie d'avoir des sujets et lorsqu'ils sont extrêmement bien préparés, entre autres ethnographiés par Léa, et des auteurs, il n'en est pas impossible, voire compliqué, de prendre ce sujet et de l'emmenner dans les bureaux de Madame Delphine ERNOTTE et de les produire pour France Télévisions puisque la chasse y est bannie. La Fédération a donc eu le courage de produire un film qui, je l'espère, verra le jour et permettra au moins d'apporter un équilibre dans cette parole.

Merci à toute cette équipe de la Fédération qui n'a jamais qu'autrement accompagné ce projet, que ce soit dans les déplacements bien sûr. Léa, merci d'avoir fait ce travail invraisemblable que je n'aurais pas pu faire. Même en ayant un permis de chasse, il m'aurait été impossible d'avoir le courage, l'envie, l'abnégation aussi de rencontrer ces personnes, et de me les présenter. C'est courageux et généreux.

Un mot là-dessus... Je pense qu'une chercheuse de ton âge, et avec la passion que tu as sur ce sujet, prend des risques. Tu me l'as dit une fois : « *c'est un sujet clivant et c'est peut-être pour cela qu'il m'intéresse* ». Je commence à comprendre pourquoi il t'intéresse et pourquoi ce sujet est clivant. C'est parce que c'est clivant qu'il faut continuer à raconter ce sujet. En tout cas, à ton niveau, il aurait été plus facile de t'intéresser à quelque chose de beaucoup plus populaire que d'aller t'emmerder avec ces vieilles traditions tout en prenant des risques. Bravo à toi et merci de m'avoir présenté ces personnes.

Applaudissements.

C'est sûr que je me suis adressé au patrimoine. Michel, Claudette et tant d'autres... Cela n'a pas été facile, même après le tournage, d'essayer de comprendre ce qu'était ce patrimoine. La chasse est un sujet extrêmement compliqué. Alors, 79 heures d'images, d'interviews, et ce fameux fond noir, Régis, pour mettre les gens à niveau. Mais, à un moment donné, je peux vous dire que j'en ai eu ras le bol.

J'en ai eu ras le bol du sujet,
J'en ai eu ras le bol de l'accent,
J'en ai eu ras le bol de l'ortolan,

Pas parce que je vous détestais, mais tout simplement parce que je n'y arrivais plus. Et puis, j'ai eu envie de faire une pause dans le film parce que je ne trouvais pas la bonne voie pour le raconter. J'ai donc lâchement abandonné ma salle de montage et figurez-vous que je suis parti à Paris. Incroyable... Je n'étais pas retourné à Paris depuis 5 ans et, la première personne qui m'appelle en allant à Paris, c'est Michel. Je venais de le quitter la veille dans la salle de montage, et il m'appelle par hasard le jour où je décide de quitter le montage. En deux questions, Michel repart. Il reprend l'interview comme si j'étais en train de tourner et il me dit : « *tu sais, il y a un truc que j'ai oublié de te donner quand on a fini le tournage, j'avais une matole pour toi* ». Et, on est parti de là...

Il m'a parlé de cette matole que j'avais sans doute oublié de réclamer parce qu'il m'en avait parlé, sans doute oublié de prendre parce que je suis timide, parce que je ne me sentais peut-être pas légitime... Et, je me suis dit : « *c'est ça !* ». La matole, ce n'est pas un fusil. C'est un objet, et on n'a pas le droit de vous le supprimer. Quel qu'il soit, on n'a pas le droit de vous le supprimer. Il est sélectif, c'est votre patrimoine et c'est quelque chose qui ne fait pas de mal à une mouche. Je me suis donc dit que c'était ça le sujet ! Ce coup de téléphone, cher Michel, alors que j'étais sur la route, il a changé le destin de ce film. J'ai fait demi-tour, je suis retourné au montage et j'ai terminé ce film.

Je pense que le tournant de la chasse... Tu parlais beaucoup de sociologie, Régis. On est à une complexité infinie des choses.

Est-ce que je me sens légitime pour être un porte-parole ? Certainement pas.
Est-ce que j'ai envie de parler de vous encore et encore ? Oui.

Je préfère parler de nature avec vous.
J'ai envie de parler d'écologie avec vous.
J'ai envie de parler de sauver la planète avec vous.

Mais, cela passe par le fait de faire entendre votre voix, respecter les valeurs parce que vous les portez. Et, ça n'a pas de prix lorsqu'on fait un film. Sinon, on filme des gens qui sont des bons clients (la plupart du temps, ce sont des usurpateurs) alors que vous ne trichez pas. C'est pour cela que j'aime vous filmer, parce que lorsque je suis avec vous, comme le dit Monsieur LAGARDÈRE, il y a cette culture du silence. Vous êtes taiseux, vous êtes silencieux, mais pas que ! La complexité des choses aujourd'hui, c'est d'écouter vos silences.

Nous sommes dans une société de temps court. Le temps de l'action politique est de plus en plus court. Il rend les discours extrémistes et outranciers. Ce que j'ai adoré dans cette aventure, Régis et Monsieur le Président, c'est le temps long que vous avez accordé à la recherche puis à la fabrication d'un film, et à la restitution d'un film d'une heure, ce qui n'est pas chose aisée pour essayer de comprendre un sujet. Il n'y a que comme ça que l'on va arriver à prendre la parole, à reprendre le temps long de la discussion.

Encore une fois, la frontière entre l'écologie politique et les écologistes est infime. Il n'y a que vous et que nous tous qui pouvons y arriver. Il n'y a pas de camp, il n'y a pas de clivage. On veut tous la même chose, on l'a vu.

J'ai passé 30 ans à vendre de la merde en tant que publicitaire et je vous dois des excuses. Je vous présente mes excuses pour avoir fait ce métier tout en donnant des leçons et, pourquoi pas, de temps en temps, en disant que les chasseurs n'étaient pas des gens formidables. Lorsque l'on vient de Paris, on a ce culot, cette manière de regarder le monde rural et cette façon de critiquer les chasseurs. Mais lorsqu'on comprend, on ferme sa gueule, on présente ses excuses, on rembobine le film et l'on essaie de raconter. J'étais venu uniquement dans ce but-là dans Les Landes, pas pour avoir un discours de connaissance, mais un discours de curiosité pour essayer de réconcilier à travers l'histoire de ce petit oiseau oublié que je ne connaissais pas, la belle histoire de ce que vous représentez, ce que vous portez.

À travers ça, vous dire que j'ai été infiniment heureux de prendre une leçon pendant un an, sur cette connaissance infinie que vous avez des milieux. De l'ethnologie à la chasse, il y a un grand ensemble qui s'appelle la vie et la nature. Cela m'a fait beaucoup de bien.

Merci à vous toutes et tous pour cette aventure.

Applaudissements.

Régis HARGUES : Merci, Nicolas. Merci, Léa.

Le temps avance, nous ne sommes pas très loin de la fin. André va venir avec Jean DARTIGUELONGUE et Michel LESPIAUCQ. Je vais me diriger vers l'autre bout de la scène où Sébastien MENAUT, Vice-Président, va leur dire un petit mot.

Sébastien MENAUT : Un petit mot...

Monsieur Jean DARTIGUELONGUE est rentré au Conseil d'Administration de l'ACCA de Serreslous en 1981, pour représenter les agriculteurs. Il a été Vice-Président en 1982, durant 43 ans.

Remise du diplôme d'honneur de la Fédération des Chasseurs des Landes à Monsieur DARTIGUELONGUE.

Applaudissements.

Sébastien MENAUT : Monsieur Michel LESPIAU est entré au Conseil d'Administration en 1988, pour représenter les agriculteurs durant 36 années.

Durant toutes ces années, leur engagement indéfectible, leur rigueur, leur dévouement et leur disponibilité permanente ont permis de maintenir un esprit associatif constant, constructif et convivial.

Remise du diplôme d'honneur de la Fédération des Chasseurs des Landes à Monsieur LESPIAUCQ.

Applaudissements.

Sébastien MENAUT : Félicitations à eux deux.

- **Prise de parole des élus**

Jean-Luc DUFAU : Nous allons continuer avec les prises de paroles des élus et des parlementaires encore présents.

Je vais demander à Dominique DEGOS de représenter le Conseil Départemental.

Dominique DEGOS : Monsieur le Directeur de cabinet, Monsieur le Député, Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la Fédération départementale des Chasseurs, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les Présidents d'ACCA et associations spécialisées, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous demander de bien vouloir excuser le Président FORTINON qui n'a pu rester jusqu'à la fin de cette Assemblée générale, étant pris par ailleurs en cette fin de matinée. C'est avec grand plaisir que je le représente.

Ô combien, il est important de se retrouver et de faire corps en ces temps où nos chasses traditionnelles sont une nouvelle fois menacées. Je sais que la Fédération départementale a conscience que les élus départementaux vous soutiennent dans la perpétuation des chasses qui ont fondé une partie de l'identité de notre territoire. Il s'agit de défendre une part essentielle de notre patrimoine culturel et rural : les chasses traditionnelles.

J'avoue que je dois remercier le réalisateur de ce film ainsi que Léa FILIU, pour avoir fait un témoignage sur la chasse de l'ortolan. Je crois qu'il restera dans les mémoires, sans pour autant, occulter les dérives qui ont pu être malheureusement faites à cette époque-là. Je suis sûre que les 79 heures de film tournées ont dû être un sacré challenge pour en extraire environ une heure, et sûrement vous interroger sur le choix des séquences gardées. Je crois vraiment que ce film permettra à chacun d'entre nous de mesurer ô combien ce temps-là est révolu et ô combien ces pratiques créées dans notre territoire est un souvenir qui, malheureusement, n'existe plus.

Ces pratiques transmises de génération en génération sont bien plus qu'un simple loisir. Elles représentent un lien fort avec nos traditions et notre histoire. Ces méthodes ancestrales sont pratiquées avec respect pour la nature, en veillant à préserver l'équilibre des écosystèmes. Ces chasses sont sélectives et permettent de relâcher les captures accidentelles, prouvant ainsi leur comptabilité avec les exigences environnementales.

Nous devons rappeler que ces pratiques ne menacent en aucun cas les espèces menacées. Comme vous le savez, la palombe n'est pas une espèce menacée. Les chasseurs sont les premiers à veiller à la préservation de la faune, car sans gestion durable, il n'y a pas de chasse possible.

Les attaques contre nos traditions sont souvent le fruit de méconnaissances ou de préjugés. Il est facile de critiquer sans comprendre les réalités du terrain. Les chasseurs sont des passionnés, des amoureux de la nature qui connaissent mieux que quiconque les territoires qu'ils parcourent. Or, l'année que nous venons de traverser a été particulièrement éprouvante. Nos pratiques cynégétiques traditionnelles se retrouvent menacées, et ce, de manière d'autant plus préoccupante qu'elles le sont par des instances souvent très éloignées des réalités du terrain. Je pense évidemment à la décision du Conseil d'État sur la chasse à l'alouette qui a démontré que l'État était aux abonnés absents de la défense de notre culture rurale.

Aujourd'hui, nous arrivons aux mêmes conclusions s'agissant de la procédure d'infraction contre la France en matière de chasse traditionnelle à la palombe lancée par la Commission européenne en ce début d'année. Effectivement, dans les jours qui ont suivi le déclenchement de cette procédure, le département a saisi le Premier ministre, lui adressant un courrier cosigné de tous les élus que vous avez vu sur l'écran. Nous avons alerté les ministres concernés et les services de l'État de la nécessité de soutenir la pratique de la chasse traditionnelle. La réponse de l'État nous explique que le maximum a été fait pour soutenir la chasse traditionnelle, démontrant son manque d'implication sur cette question.

Depuis que ce gouvernement est au pouvoir, ce sont toutes nos traditions locales qui sont remises en cause les unes après les autres. Nous ne pouvons que déplorer et nous insurger contre le détricotage méthodique de toutes les chasses dites traditionnelles depuis ces 8 dernières années. Notre gouvernement, à part des déclarations incantatoires, n'a à aucun moment freiné ce rouleau compresseur qui fait reculer des pratiques ancestrales. Face à cet engagement, le Conseil départemental est et restera un soutien des traditions locales, et soutiendra à vos côtés.

En privant nombre de chasseurs de ce plaisir, cette passion, la situation fragilise la lutte contre les gros gibiers, faute, demain de chasseurs pour assurer les plans de chasse nécessaires à la régulation des sangliers et cervidés.

Étant Vice-Présidente du département, je considère la Fédération comme un partenaire essentiel pour la préservation de l'environnement. C'est la raison pour laquelle, nous avons toujours été à vos côtés, et pas uniquement en paroles. Nous demandons au gouvernement de soutenir pleinement nos pratiques, de les défendre avec fermeté face aux attaques injustifiées et de travailler pour trouver des solutions durables et respectueuses. Ensemble, défendons nos traditions, notre ruralité, car défendre les chasses traditionnelles, c'est défendre notre identité !

Ensuite, vous avez suivi le retour du loup dans les Landes. Des prédatons sur ovins à Castets avaient commencé à nous alerter sur la possibilité d'une attaque lupine. Depuis, la présence du loup gris dans les Landes a été confirmée dans le Sud du département. Dans ce contexte, une cellule de veille sera installée le 18 avril prochain afin de partager un état des lieux sur la présence du loup dans le département et d'analyser les vulnérabilités des élevages. Là aussi, le département sera présent sur ce dossier.

Enfin, dans un contexte budgétaire que vous connaissez difficile pour les collectivités territoriales, le département des Landes maintient son accompagnement à la Fédération départementale de la Chasse et de ses acteurs, à l'image de l'association *Paloume* et plus largement des actions en faveur du maintien de la biodiversité sur notre territoire. À titre d'exemple, nous finaliserons l'accompagnement du territoire en la réalisation de points de collecte de déchets de venaison, qui couvrira désormais tout le territoire en 2025, ou bien encore, nous poursuivrons avec vous le partenariat technique et financier dans le cadre de la politique Nature 40.

Je ne serai pas plus longue, mais je tenais encore une fois à rappeler l'attachement du département des Landes à vos actions qui participent, d'une part, à la gestion de l'environnement de notre territoire et d'autre part, qui favorisent la cohésion et la vie sociale sur nos territoires. Aussi, je peux vous assurer de l'engagement du département auprès de la Fédération départementale de la Chasse. Le Président FORTINON l'a rappelé spécifiquement hier en votant le budget du département.

Une nouvelle fois, merci à toutes et à tous pour votre engagement au quotidien pour la préservation de notre patrimoine environnemental, notre sécurité et nos traditions.

Vive la chasse et vive les Landes.

Merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Dominique. Merci au Conseil départemental pour votre soutien précieux.

Boris, notre cher Député, à toi la parole.

Boris VALLAUD : Merci beaucoup d'être là.

Je voudrais d'abord vous présenter des excuses, car je suis arrivé à 10h, mais parce que Stéphane LABROUCHE m'a dit d'arriver à 10h. À 9h, il m'a demandé où j'étais... Donc, je suis arrivé à 10h comme j'en avais pris l'engagement.

Si vous me le permettez, je voudrais commencer par quelques souvenirs de chasse parce que je sais qu'il vous arrive parfois de vous poser la question de mon rapport à la chasse.

Qu'est-ce que j'en connais ?

Qu'est-ce que j'en comprends ?

Pour moi, c'est important de commencer par le petit garçon que j'étais lorsque j'avais 7 ans, quand je dormais, à l'époque, chez le maire de Hontanx pour pouvoir partir le lendemain matin avec lui à la chasse à la palombe... Moi, je regardais tout cela avec mes yeux d'enfants émerveillés et je ramenaient tout cela dans la cour d'école à Paris où j'étais. Je regardais ce chasseur les yeux plantés dans le ciel qui me disait : « *tu vois, c'est bleu* ». Je dois dire que j'ai appris à regarder, car je ne voyais rien au début. On apprend à écouter. On apprend à comprendre. On apprend même à gaver avec la bouche. On apprend à prendre soin des palombes.

Je me souviens de cette espèce de fierté qu'était la mienne, d'être un peu traité comme un grand lorsqu'on est assis à côté des appelants et qu'on a le droit de tirer les ficelles. Je me souviens de la première palombe que j'ai mangée. Et puis, j'ai dit à Sud-Ouest qu'il ne fallait pas tout retranscrire. Mais, je me souviens aussi du premier ortolan. Quand mon fils me demande : « *ça a le goût de quoi l'ortolan ?* ». Alors, on se creuse la tête. Comment en parler avec ce que les gens en comprennent ? J'ai dit : « *ça tapisse le palais, c'est entre l'os à moelle et le foie gras, et puis il y a une petite pointe d'amertume qui rappelle un peu la bécasse au milieu une fois qu'on a croqué* ». Ça le laisse un peu circonspect, il se dit que finalement c'est quelque chose qui appartient en effet à la mémoire, celle de son père, à la mémoire de ses grands-parents. Mais, grâce à vous Nicolas, Léa, vous avez joué ce rôle de passeur de mémoire.

Vous disiez : « *il ne suffit pas d'avoir son permis pour être chasseur* ». Oui, c'est vrai. C'est d'abord une histoire, et avant tout de transmission. Si je vous le dis, c'est que, sans doute sans faire suffisamment de bruit à votre goût, je n'ai jamais fait défaut aux combats qui sont les vôtres ni lorsque j'étais - Jean-Luc s'en souvient puisqu'on s'appelait souvent à l'Élysée, on essaie dans ces derniers moments de chasse à l'ortolan, mais aussi au pinson, on se posait la question de savoir ce que l'on pouvait obtenir comme dérogation. Puis, il y a eu un changement de majorité. Je ne suis pas sûr que l'intérêt de ceux qui, pour beaucoup d'entre eux, n'étaient pas des élus de la campagne était très grand.

Si je le dis, c'est que j'ai évidemment parfaitement en tête tous les épisodes de cette histoire des ortolans. Si l'on doit répondre avec honnêteté parce que j'ai été secrétaire général de la Préfecture à un moment donné (je le dis au Sous-Préfet qui est là), oui, il y avait une tolérance. Oui, les chasseurs ont eu le sentiment de se retrouver sous la matole du jour au lendemain. Comme beaucoup, ce chasseur qui a fait un peu mon éducation champêtre s'est retrouvé dans la peau d'un délinquant en passant devant le tribunal, alors qu'il avait commencé à bosser à 14 ans, fils d'un résistant communiste déporté. Chacun peut mesurer, et c'est ce qu'il se dit dans les larmes et l'émotion de beaucoup d'acteurs, ce que cela a remué à l'intérieur. Bien

sûr, il y a eu les braconniers, etc., mais Léa FILIU a pu l'étudier en se posant la question de la circulation du gibier.

Vous souvenez-vous l'année dernière ?

Aux chasseurs : que faites-vous de vos palombes ?

Contre quoi seriez-vous prêts à les échanger ?

Je crois que la réponse n°1 était un apéro. Je me suis dit : « *on est bien Landais quand même* » ! Mais, cela dit quelque chose de ce qu'est cet objet politique : la chasse. Dans un moment de grands dérèglements du monde où chacun se demande d'où il est, nous, on est d'ici ! C'est une façon d'être aux autres, une façon de vivre ensemble. On l'a vu aussi dans le reportage : il y a un cuistot, un paysan, un ouvrier, un notaire... C'est aussi un lieu de rencontres. Parfois, on se croise plus souvent dans une palombière que n'importe où. Pas dans les écoles, pas dans les quartiers où il y a les quartiers pour riches et les quartiers pour pauvres... Je me souviens que régulièrement, dans les palombières, celui qui est chef à la ville est marmiton à la chasse. Il y a une sorte d'inversion en plus de ça, il y a un truc intéressant dans la rencontre de l'autre. On voit bien que l'on est entre deux mondes et dans un moment d'incompréhension. Je le dis maintenant à mes collègues avec un peu d'orgueil, mais peut-être que je ne l'avais pas suffisamment saisi.

Je suis un député de la campagne avec une identité extraordinairement forte, qui n'est pas un repli sur soi. Je suis même convaincu du contraire : c'est parce que l'on a des identités fortes que l'on est capable d'aller à la rencontre de l'autre. Et ça, c'est ce que j'essaie de faire partager lorsque je suis interpellé sur la chasse, pourquoi je la défends, etc. Je dois dire que j'ai quelques adversaires assez brusques, y compris sur les réseaux sociaux, qui ont des moyens plus puissants que les miens pour me taper sur la tronche, et c'est sans réplique.

Si je le dis, et que j'ai voulu partager ces souvenirs avec vous, c'est parce que nous avons des batailles en cours et à venir. Une des questions que nous devons nous poser c'est : comment parle-t-on de nous ? Ce documentaire comme le travail de Léa FILIU nous y aide.

Comment parle-t-on de nous, pas à nous-mêmes, mais aux autres ?

Il est vrai que c'est compliqué pour se faire comprendre. Mais, si après avoir été publicitaire pendant 30 ans à vendre des saloperies (vous vous êtes dénoncés), vous êtes capables de comprendre et d'aimer ces bêtises, alors rien n'est impossible.

Je n'en ai pas fait la publicité, mais on s'est bagarré pour que l'expérimentation sur les prélèvements des alouettes soit bien selon la méthode que Les Landes et les Pyrénées-Atlantiques avaient portée. Vous savez qu'il y avait quelques désaccords avec d'autres Fédérations de chasse. Mais, on va voir la ministre et on lui explique les choses et la nécessité de montrer que, en effet, c'est une chasse sélective parce que l'on voit bien que lorsqu'on est capable d'en faire la démonstration devant les tribunaux on gagne. Et, lorsqu'on ne le fait pas, on perd ou l'on prend le risque de perdre. Si je le dis, c'est que je ne sais pas de quelle manière

l'Administration depuis quelques années a véritablement défendu nos dossiers dans les appels devant le Conseil d'État. Désormais, c'est ce dont on veut s'assurer le 7 mai prochain devant la Cour de justice de l'Union européenne. Le Président ou Régis m'avait demandé si je pouvais essayer de récupérer le document envoyé à Bruxelles. Je l'ai demandé et comme réponse j'ai eu : « *ça m'intéresse que la Fédération de la chasse nous envoie ses documents* ». Là, je me suis dit qu'on avait quand même un petit problème. Donc, on se bagarre. Sur ces sujets-là, on s'efforce en effet de faire commun, tous les élus, toutes sensibilités, parce que nous sommes Landais avant toute chose.

J'ai régulièrement la ministre au téléphone qui m'a l'air bien disposé, mais il faut quand même s'en assurer. C'est la raison pour laquelle, nous allons être reçus le 7 mai prochain. Au départ, ils voulaient recevoir les chasseurs d'un côté avec un conseiller technique et les élus de l'autre avec la ministre, mais j'ai dit non, que l'on viendrait tous ensemble. Nous irons donc tous ensemble.

Ce que je voulais vous dire, c'est qu'en réalité, tout ça, cette question de la chasse, on voit bien qu'elle intervient à un moment où il y a le sentiment d'une domination culturelle d'une France des villes sur une France des campagnes. Et, ce n'est pas l'idée que je me fais de la République. Je m'interroge parfois pour savoir ce que serait un pouvoir qui prétendrait aller civiliser des régions entières au nom de je ne sais quel bienfait ou quelle supériorité morale. Je le dis tout en disant aussi, bien sûr, qu'il faut se préoccuper de l'environnement. Bien sûr, le réchauffement climatique n'est pas une abstraction. Bien sûr, la disparition des espèces et les extinctions de masse sont de vrais sujets qui nous préoccupent et vous préoccupent. Il va falloir tout regarder. Lorsqu'en 40 ans, il y a 60 % d'insectes en moins... vous ne chassez pas les mouches. En revanche, on sait que cela a quelques conséquences pour la suite.

Ce que je voulais donc vous dire avec beaucoup de sincérité et de cœur, c'est que oui, je suis à vos côtés ! Parce que je suis d'ici, mais aussi parce que je suis de partout. Ces chasses traditionnelles, c'est une chasse de pauvre au départ. Une chasse sans arme ! Ici, c'est une chasse de métayer, une chasse de gemmeur. Une conquête de la révolution aussi. Politiquement, cela mérite d'être défendu.

Merci beaucoup.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Boris. L'essentiel effectivement, c'est que vous unissiez votre force pour défendre notre cause. C'est l'essentiel. Merci.

Maintenant, je vais demander au Directeur de cabinet de Madame la Préfète de conclure notre Assemblée générale.

Merci, Monsieur Cyrille LEFEUVRE.

Cyrille LEFEUVRE : Merci, Monsieur le Président, pour votre invitation. Monsieur le Député, Madame la Conseillère départementale représentant le Président du Conseil départemental, Monsieur le Directeur, les collègues des services de l'État présents, Mesdames et Messieurs avec la formule qui va bien en vos grades, titres et qualité.

J'avais une version de discours, 10 pages, au top de la forme, que j'avais mis de côté et une petite version qui tient sur une mini-feuille, avec des idées brillantes (naturellement, puisque je représente l'État). Et puis, il y a une 3^e version issue à la fois du film et des échanges. Je dois vous avouer que j'hésite à me lancer avec cette 3^e version puisque je clôture ce congrès. Je vais travailler sur moi-même pour éviter de prendre cette 3^e option et suivre mon plan, avec quelques éléments de commentaires par rapport à ce que j'ai pu voir et entendre. Comme on a dit aussi que c'était une journée d'échanges et de débats, et pour ceux qui me connaissent, c'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'entre dans l'arène (c'est le cas de le dire)... Je vais essayer de tenir cela dans un temps relativement court.

Le 1^{er} point que je souhaitais évoquer, cela fait écho à quelques éléments repris dans le film, mais peut-être insuffisamment à mon sens. Ce n'est pas une remise en cause de la qualité artistique et du contenu, mais je pense que cela mériterait effectivement de gratouiller un peu... En fait, c'est cette dissociation que nous avons réussi à construire en tant que société sur cet enjeu de perte de biodiversité, qui est juste massif, et qui avait été anticipé par les rédacteurs des fameuses directives de 1979. J'en ai connu quelques-uns qui avaient une vision qui n'était pas celle que l'on a construite par la suite, mais c'était vraiment une vision de préservation de ces espèces qui font notre ruralité et notre réalité, et qui subissent des pressions dont on a souvent oublié de parler maintenant. Là où nous sommes complètement d'accord, c'est que nous avons finalement concentré des enjeux sur quelques sujets dont celui des chasses et des chasses traditionnelles, très souvent en évitant par ailleurs de traiter un certain nombre de problématiques. Vous avez mis quelques petites touches dans le film, mais il va falloir effectivement qu'on renverse un peu la table pour que chacune de nos responsabilités en termes d'aménagement, de décisions, agricoles, etc., soient à la juste place par rapport aux enjeux des chasses traditionnelles qui sont, de mon point de vue, complètement anecdotiques par rapport au sujet de la perte de biodiversité à laquelle nous sommes confrontés.

Mon 2^e point est sur la biodiversité. Madame la Préfète l'a dit tout à l'heure et il faut qu'on le martèle (on ne le fait pas suffisamment), nous ne sommes pas dans un pays qui a construit majoritairement une biodiversité de la naturalité. Si aujourd'hui, nous sommes fiers de notre biodiversité, c'est parce que, concrètement, nous avons des agriculteurs, des chasseurs et des gens sur notre territoire qui l'ont entretenue, qui la font vivre et qui créent cette biodiversité. C'est aussi de notre responsabilité collective de réussir à transmettre ce message. On a un peu perdu le fil... Ce sera un petit commentaire par rapport aux évolutions de la société, il y a eu quelques propos sur des sujets politiques. Oui, c'est politique ! J'ai entendu « Gouvernement »... OK, pas de souci. Ce n'est pas mon sujet aujourd'hui. Moi, ce que j'observe (puisque je travaille sur ces thématiques depuis des décennies) notre vraie difficulté, c'est que l'on a collectivement construit une société qui, en grande partie, s'est coupée de la

réalité de ce qui figure sur vos affiches : la ruralité libre, la ruralité mode de vie. Concrètement, on a des générations complètes. On parle beaucoup des Parisiens, mais ce n'est pas un sujet de Parisiens. On a construit, y compris en ruralité (j'ai un historique personnel sur le sujet), des schémas et des représentations qui, aujourd'hui, sont dans les sphères de pouvoir, mais aussi dans les sphères des juridictions, etc. C'est un travail pour lequel il va également falloir que l'on renverse la table.

En tout cas, un grand merci pour ce qui est fait sur la biodiversité et l'entretien de nos territoires.

Le 3^e élément, c'est pour dire que cette activité de chasse, à la différence de ce que l'on peut aussi entendre, est une activité particulièrement encadrée. Je ne vais pas rappeler ici tout ce qui est fait en matière de formation, sur la structuration ou encore sur la planification, votre organisation, le moment de la chasse, la sécurité à la chasse, etc. Ce sont des enjeux pour lesquels nous sommes également ensemble et mobilisés, et pour lesquels on montre que nous sommes des acteurs, et que vous êtes des acteurs responsables. En tout état de cause, il faut que l'on continue à travailler sur ces dimensions-là, y compris sur la partie déclarative et sur les armes. Responsabilité et encadrement !

Ensuite, et cela a été dit par Madame la Préfète et démontré dans les prises de parole : en ruralité et à la chasse, on innove, on expérimente, on bouge. On fait bouger la connaissance ! Là, il faut aussi que l'on balaye parfois devant notre porte, les uns et les autres. J'ai aussi vu l'évolution d'une partie du monde de la chasse dans la relation à la connaissance, dans la relation aux autres acteurs et dans la capacité à se traiter entre soi. D'ailleurs, quelques éléments le disent dans le film. Nous avons aussi de vrais sujets sur certains types de chasses, et pas nécessairement dans Les Landes. En l'occurrence, je ne parle pas des chasses traditionnelles, mais plutôt des chasses commerciales (enclos, etc.). Cette partie-là, il faut que l'on puisse la traiter. Mais, en tout état de cause sur la connaissance, j'ai vraiment vu une plus-value de l'investissement que vous avez mis. Et, vous avez réussi cette transformation : la transformation de cette culture et toute cette connaissance que vous avez en la donnant d'un point de vue scientifique, consolidée, ce qui est utile pour tout le monde. C'est utile dans les contentieux, mais c'est aussi utile tout court dans les décisions prises par les acteurs et les décideurs. C'est l'un des domaines, où je pense être quasiment le seul qui a réussi à voir cette transformation entre une connaissance de terrain et une connaissance qui est devenue une connaissance scientifique, solide et argumentée.

Là aussi : un grand coup de chapeau ! Il faut que l'on continue sur ce volet-là même si, sur certains domaines de l'expérimentation, il nous en reste un peu. Cela vaut notamment sur le plomb et les zones humides où l'on va continuer à travailler ensemble, et sur la chevrotine. D'ailleurs, nous avons eu des avancées importantes sur des initiatives que vous avez portées dans ce département. Nous allons donc continuer à être à l'avancée, à bouger et à expérimenter.

J'ai entendu beaucoup de choses ou d'interrogations portées à la tribune sur l'engagement de l'État. Madame la Préfète l'a dit tout à l'heure et je peux le garantir puisque j'ai vécu ces trois années avec elle, et avec un certain nombre de collègues ici présents, pour le coup, on a et on mouille la chemise pour les pratiques de chasse, pour la chasse dans ce département, et de manière générale. Et, lorsque je dis « on mouille la chemise », c'est limite un euphémisme au regard de l'investissement, du temps passé et du temps consacré. On parle des contentieux au tribunal administratif... Cela a été très bien dit par le Président : ce contentieux au tribunal administratif a été gagné avec la Fédération, mais aussi avec la sueur des fonctionnaires de l'État qui ont mouillé la chemise, en portant à la fois du contenu juridique et technique, parce que nous ne sommes pas que des quiches en contenu technique au sein des services de l'État, avec l'appui et la grande compétence de la Fédération des Chasseurs. Nous sommes donc mobilisés et la ministre a eu l'occasion de s'exprimer à plusieurs reprises pour indiquer que ce sera également le cas au niveau des contentieux communautaires.

Alors, j'entends et j'ai bien noté qu'il y avait le sujet, aussi porté par les élus, de la communication. Là-dessus, je pense que nous avons toujours été clairs, en tout cas dans le département, au niveau de l'État, qu'il fallait qu'on partage l'ensemble des documents, des stratégies et du débat qu'il soit juridique et technique. Ce n'est que comme ça que l'on peut avancer. Cela continuera ainsi à la Préfecture des Landes.

J'ai encore 2/3 points...

Le 4^e point concerne les services de l'État, ici présent. Je vais me permettre de saluer les collègues de la DDTM, les collègues de la DDETSPP, les collègues de l'Office français de la Biodiversité, les collègues de l'ONF et je vais également associer les lieutenants de louveterie et tout un tas d'autres services et collègues ici présents. Si je ne les ai pas cités, je m'en excuse, parce qu'ils font un travail fabuleux. Je le dis, et je l'assume : je serai très heureux (là aussi je prends ma casquette de citoyen fonctionnaire) d'avoir éventuellement encore, peut-être, par circonscription, un agent de l'ONF ou peut-être encore la chance d'avoir un agent de l'Office français de la Biodiversité présent sur mon territoire, en nombre. C'est du service public ! Concrètement, ils sont là pour nous aider et nous soutenir, et ce sont des mines d'or de connaissances des territoires. J'ai toujours lutté, et je prends notamment l'exemple de l'ONF, où j'ai plutôt assisté à un certain nombre de décisions qui ont déconstruit un système de présence sur les territoires... ONF/agents de l'ONF qui peuvent être aussi armés (je le dis en passant). Et, maintenant, des sollicitations : « *du coup, il faudrait que l'on soit plus nombreux ou plus présents* ». C'est très juste ! Donc, oui, nous sommes dans les territoires, nous sommes présents. Nous sommes parfois armés. Pour ma part, contrairement à ce que j'ai pu entendre, je n'ai aucune difficulté à voir des uniformes. Vous allez dire : « *il est Directeur de cabinet, donc c'est normal. Il passe sa vie avec des gendarmes, des policiers ou avec des collègues en uniforme... Tant mieux qu'il les apprécie* ». Mais en tant que citoyen, c'est pareil ! Par rapport à un certain nombre de discours et propos que l'on peut entendre (j'en ai entendu un et je le respecte : c'est un moment d'émotion et ça prend aux tripes des personnes qui sont là), on a aussi une petite musique qui s'installe dans les sociétés, pas que chez nous, sur cette relation à l'État de droit, sur cette relation à l'uniforme... Eh bien, non ! Moi, je le dis et on l'assume :

nous sommes heureux d'avoir des personnels de l'État en uniforme dans un État de droit. Et, s'il y en a qui déconne alors, on traite les situations. Cela vaut aussi bien pour des collègues qui seraient armés que pour des collègues de la Préfecture des Landes qui font de l'instruction administrative de dossiers. Nous sommes là pour appliquer le droit et nous le faisons pour vous, pour les citoyens.

Un grand merci à vous.

Quelques applaudissements.

Le dernier point avec lequel je souhaitais terminer mon propos, c'est sur notre notion... Et, je vous remercie même s'il y a des aspects du film, notamment les parties nominatives que je ne partage pas complètement. Je vous remercie de cette initiative dans le sens où nous avons un sujet sociétal qui est cette perte de mémoire. Mais aussi (là j'ai un peu un aspect critique sur certains des propos tenus) sur le fait d'effacer ou d'avoir un référentiel historique qui me questionne. Ce n'est pas qu'aujourd'hui, cela s'installe petit à petit... En fait, il y a des moments de l'Histoire que l'on ne peut pas comparer. Je le dis comme je le pense, et cela n'enlève rien au vécu et à la réalité de ce que les gens ont pu ressentir. En tout état de cause, on ne peut pas mettre un certain nombre de moments de l'Histoire sur tous les mêmes plans. Pour autant, je salue très clairement l'initiative. Ces moments-là doivent être portés et gravés, et c'est un vrai enjeu pour nous, y compris au sein de l'État, que de réussir vis-à-vis des jeunes générations à faire passer ces messages, cette réalité de nos territoires et ces valeurs rurales même si elles sont en fait des valeurs assez simples. J'ai bien aimé la partie sur le silence. C'est un vrai enjeu pour nous... Je voyais encore hier que l'on passait en moyenne à peu près 6h sur des écrans ou en interaction, avec des capacités de concentration inférieure à quelques minutes. Cette capacité de la relation au temps, mais aussi de la relation à l'autre que vous avez est absolument fondamentale sur notre territoire, et absolument fondamentale pour notre société.

Du coup, un très grand merci pour cela. Continuez à faire vivre les chasses, les chasses traditionnelles dans les cadres expérimentaux ou encadrés, et dans les cadres qui permettent la sélectivité (c'est ce que l'on travaille ensemble), mais aussi de maintenir un bon état de conservation aux espèces, non pas du fait de la chasse, mais du fait de toutes les pressions dont j'ai parlé dans mon propos introductif.

Pour finir, je reprends juste le propos qui figure là-bas : la ruralité, un mode de vie.

Une excellente journée à vous toutes et tous.

Merci.

Applaudissements.

Jean-Luc DUFAU : Merci, Monsieur le Directeur de cabinet et Madame la Préfète. Vous avez salué vos services et j'en remets une couche : je tiens personnellement à les remercier également pour notre collaboration sans faille tout au long de l'année sur tous les dossiers.

Merci.

Nous sommes au terme de cette Assemblée générale. C'est avec beaucoup d'émotion qu'au nom de toute l'équipe de la FDC40, je vous remercie très chaleureusement pour votre présence si nombreuse ce matin. Cela fait vraiment plaisir. Je pense que nous étions quasiment aussi nombreux que l'an dernier.

Merci également à tous nos intervenants et bien sûr, à nos élus et parlementaires.

Maintenant, place à la convivialité. Seules les personnes munies de badges ou de bracelets bleus et verts sont invitées à nous rejoindre dans la piste aux côtés des mange-debout. J'invite nos invités à nous rejoindre pour prendre le verre de l'amitié.

À ce titre, je tiens à remercier nos partenaires :

- le traiteur BOUEILH pour le déjeuner qui va nous être servi ;
- le domaine de Berdet (Thierry DARRIMAJOU) de Bourdalat pour son cocktail, son floc d'accueil et son armagnac pour clore ce moment ;
- la Cave des vigneronns du Tursan et leur confrérie pour le service des vins du Tursan ;
- la maison Gabaiti, Maxime PASTAUT, pour ses produits de venaison que nous allons déguster lors de l'apéritif ;

Merci également à Zoomalia dont une poche vous a été remise en début d'assemblée. Vous pouvez avoir jusqu'à 20% de réduction en utilisant le flyer distribué ce matin. Merci à Marlène CABE qui a obtenu ce partenariat grâce aux Dianes des Landes.

Côté animation

Dans notre Sud-Ouest, particulièrement dans les Landes, les férias, la course landaise, le rugby, le basket, les cantayres et le bien vivre représentent notre mode de vie et nos valeurs ! Dans ces belles arènes, je vous demande d'accueillir le groupe *Kriolinak* qui nous arrive de Bayonne et qui remplace le groupe SANTENOA qui a malheureusement eu un décès brutal dans la semaine, et la banda *Lous Pastouros* de Bahu-Soubiran !

Merci pour votre Présence, et adishatz !

Applaudissements.

La séance se termine à 12 heures 20.